

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-11A VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 153,8 l/s


EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-12A VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 20,3 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-12B VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 107,8 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-13A VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 271,2 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-14 VERS BASSIN Qp(2ans) = 196,1 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-13B VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 30,2 l/s



Bassin P-LA-12A		
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)		
Caractéristiques	Bassin global	
	A	B
Classification du cours d'eau	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 2e Ordre
En amont de	Rivière du Nord	A
En aval de	B	A
Zone	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	Petit milieu humide en forme de U (B2)	Petit milieu humide en forme de U (B2)
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage 8 et 8	8
Superficie drainante du bassin A	22,010	4,730
Longueur du cours d'eau principal L	118	47
Indice de forme $F = A / L^2$	1,58	2,14
Densité de drainage $Dd = ZL/A$	0,007497	0,009937
Pente moyenne du bassin	40,0	40,0
Forme du réseau de drainage	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	1/s 20,3	5,5
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	1,37
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	1,02
Importance relative globale	Pointage (10)	2,39
Protection	OUI	NON

Bassin P-LA-11B		
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)		
Caractéristiques	Bassin global	
	A	B
Classification du cours d'eau	(n.a.)	(n.a.)
En amont de	Rivière du Nord	
En aval de	B	
Zone	Péri-Urbaine	
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	Étang de la sablière (78)	Milieu humide de coasse de la rivière du Nord (79)
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage 8 et 9	
Superficie drainante du bassin A	52,657	
Longueur du cours d'eau principal L	m	
Indice de forme $F = A / L^2$	(Sans unité)	(n.a.)
Densité de drainage $Dd = ZL/A$	m/m <sup>2</sup>	(n.a.)
Pente moyenne du bassin	m/km	40,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	
Débit récurrence 2 ans	1/s	(n.a.)
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	(n.a.)
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	(n.a.)
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	(n.a.)
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	(n.a.)
Importance relative globale	Pointage (10)	(n.a.)
Protection	(n.a.)	NON

Bassin P-LA-11A				
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)				
Caractéristiques	Bassin global		Sous-bassin	
	B	C	D	E
Classification du cours d'eau	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre
En amont de	Rivière du Nord	A	A	A
En aval de	B			
Zone	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	Ruisseau du Nord de la rue Labelle (77)	Étang de la sablière (78)		
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage 9	8		
Superficie drainante du bassin A	133,603	58,244	18,915	14,599
Longueur du cours d'eau principal L	m	839	489	320
Indice de forme $F = A / L^2$	(Sans unité)	0,19	0,24	0,17
Densité de drainage $Dd = ZL/A$	m/m <sup>2</sup>	0,014934	0,009396	0,017111
Pente moyenne du bassin	m/km	40,0	40,0	22,7
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	linéaire	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	1/s	153,8	61,0	26,7
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	1,98	1,64
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	0,0	0,75	0,75
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	4,44	2,40
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	0,0	2,40	1,62
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0	4,44	2,40
Protection	(n.a.)	OUI	NON	NON

Bassin P-LA-14			
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)			
Caractéristiques	Bassin global		Sous-bassin
	A	B	B
Classification du cours d'eau	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 1er ordre	
En amont de	Rivière du Nord	A	
En aval de	B		
Zone	Péri-Urbaine		
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	Ruisseau au Nord des Chutes Wilson (87)		
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage 10		
Superficie drainante du bassin A	167,049	61,709	
Longueur du cours d'eau principal L	m	805	807
Indice de forme $F = A / L^2$	(Sans unité)	0,26	0,09
Densité de drainage $Dd = ZL/A$	m/m <sup>2</sup>	0,009650	0,013078
Pente moyenne du bassin	m/km	40,0	54,5
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	1/s	196,1	75,8
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	1,93
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	0,0	1,71
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	1,71
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	0,0	3,64
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0	3,64
Protection	(n.a.)	OUI	OUI

Bassin P-LA-13A						
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)						
Caractéristiques	Bassin global			Sous-bassin		
	A	B	C	D	E	F
Classification du cours d'eau	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 1er ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre
En amont de	Rivière du Nord	A	A	A	A	A
En aval de	B@D					
Zone	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	Grande coasse (84)	Mariage au Sud de la piste cyclable (85)	Les étangs (86)			
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage 10, 12 et 15					
Superficie drainante du bassin A	412,172	127,783	29,792	16,592	32,771	34,169
Longueur du cours d'eau principal L	m	1115,081	499	395	220	370
Indice de forme $F = A / L^2$	(Sans unité)	0,33	0,51	0,19	0,34	0,24
Densité de drainage $Dd = ZL/A$	m/m <sup>2</sup>	0,006938	0,003905	0,013259	0,013259	0,007609
Pente moyenne du bassin	m/km	44,7	45,0	46,0	39,0	40,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	dérangé	linéaire	linéaire	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	1/s	271,2	253,7	61,6	47,5	65,5
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	4,68	1,14	0,88	1,21
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	0,0				0,68
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0				0,36
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	0,0	7,38	1,75	1,17	1,92
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0	7,38	1,75	1,17	1,92
Protection	(n.a.)	OUI	OUI	NON	NON	NON

Bassin P-LA-12B					
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)					
Caractéristiques	Bassin global		Sous-bassin		
	A	B	C	D	E
Classification du cours d'eau	Secondaire	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre
En amont de	Rivière du Nord	A	A	A	A
En aval de	B@E				
Zone	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	Coasse entre la piste cyclable et la rivière du Nord (83)	Branche Ouest du ruisseau principal (80)			
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage 10 et 11	7			
Superficie drainante du bassin A	181,352	37,830	8,859	15,152	11,988
Longueur du cours d'eau principal L	m	494	319	138	188
Indice de forme $F = A / L^2$	(Sans unité)	0,77	0,37	0,47	0,43
Densité de drainage $Dd = ZL/A$	m/m <sup>2</sup>	0,006437	0,003427	0,012408	0,010762
Pente moyenne du bassin	m/km	24,8	40,0	62,5	43,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	dendritique	dendritique	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	1/s	107,8	21,1	3,0	11,7
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	0,98	0,14	0,54
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	0,0			0,65
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0			0,23
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	0,0	0,68	0,17	0,25
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0	1,66	0,45	1,33
Protection	(n.a.)	OUI	NON	NON	NON

Bassin P-LA-13B		
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)		
Caractéristiques	Bassin global	
	A	B
Classification du cours d'eau	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 1er ordre
En amont de	Rivière du Nord	A
En aval de	B	
Zone	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	Les Étangs (88)	Les Étangs (88)
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage 15	15
Superficie drainante du bassin A	69,044	65,288
Longueur du cours d'eau principal L	m	275
Indice de forme $F = A / L^2$	(Sans unité)	0,91
Densité de drainage $Dd = ZL/A$	m/m <sup>2</sup>	0,007879
Pente moyenne du bassin	m/km	16,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	dérangé
Débit récurrence 2 ans	1/s	30,2
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	4,98
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	3,89
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0
Protection	(n.a.)	OUI

NOTE: LES DÉBITS DE POINTE ENTRANT AU BASSIN ET AUX BASSINS VERSANTS, ONT ÉTÉ CALCULÉS EN FONCTION DE LEUR BASSIN VERSANT PROPRE. LA MÉTHODE UTILISÉE POUR CALCULER LE DÉBIT DE POINTE, EST LA MÉTHODE RATIONNELLE. CETTE MÉTHODE SOUS-ÉSTIME L'APPLICATION DE RÈGLES STRICTES ET INDIVIDUELLES DE CE FAIT. LES DÉBITS DE POINTE DE BASSINS CUMULATIFS PROVENANT DE BASSIN EN L'UNE, NE PEUVENT ÊTRE ADDITIONNÉS. LA DÉTERMINATION DU DÉBIT DE POINTE D'UN COURS D'EAU COLLECTEUR, EST FAITE EN FONCTION DE L'OPTIMISATION DE SON BASSIN VERSANT GLOBAL. CETTE OPTIMISATION, PROCÉDURE IRRÉVERSIBLE À LA MÉTHODE RATIONNELLE, DÉTERMINE UN DÉBIT DE POINTE INFÉRIEUR AU DÉBIT OBTENU PAR L'ADDITION DE TOUS SES COURS D'EAU VERSANTS.

CETTE VARIATION EST EXPLICABLE PAR LE FAIT QUE LES PETITS BASSINS VERSANTS SONT AFFECTÉS PAR LES PLUIES DE COURTE DURÉE QUI SONT PLUS ÉLEVÉES. DE MÊME QUE LES GRANDS BASSINS VERSANTS SONT AFFECTÉS PAR LES PLUIES DE LONGUE DURÉE, DONT L'INTENSITÉ EST PLUS FAIBLE. EN FAIT, LA DURÉE DE LA PLUIE DÉTERMINANT LE DÉBIT DE POINTE D'UN COURS D'EAU, DOIT ÊTRE ÉGAL AU TEMPS DE CONCENTRATION DE SON BASSIN VERSANT. L'APPLICATION DE CE PRINCIPLE EST OBLIGATOIRE À L'UTILISATION DE LA MÉTHODE RATIONNELLE.

NOTE: DANS LA ZONE AGRO-FORÊSTIÈRE, LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU SONT PROTÉGÉS.

- LEGENDE
- ZONE AGRO-FORÊSTIÈRE À PROTÉGER
  - ZONE AGRO-FORÊSTIÈRE À PROTÉGER
  - SOUS-BASSIN
  - LIMITE DES SOUS-BASSINS
  - LIMITE BASSIN PRINCIPAL
  - TOPO 5 MÈTRES
  - FOSSE OU COURS D'EAU EN ZONE AGRO-FORÊSTIÈRE
  - FOSSE EN ZONE URBAINE ET PÉRI-URBAINE
  - COURS D'EAU PRIMAIRE
  - COURS D'EAU SECONDAIRE
  - COURS D'EAU TERTIAIRE
  - LIMITE DES LITTORAUX
  - TOURBIÈRE
  - BASSIN RIVERAIN DE PROTECTION
  - ZONE NON-PROTÉGÉE EN ZONE URBAINE ET PÉRI-URBAINE
  - MILEU HUMIDE
  - ZONE LITTORALE
- REF. PHOTO #167 POINT GPS AVEC RÉFÉRENCE PHOTO
- NUMÉRO DE ZONE BIOPHYSIQUE
- POINTAGE BIOPHYSIQUE

No.	REVISION	DATE
-5-	VERSION FINALE	29/05/2007
-4-	REVISION	28/03/2007
-3-	REVISION BANDE RIVERAINE DE PROTECTION	19/10/2006
-2-	REVISION POUR MODEP	26/06/2006
-1-	ADJOUT DE NUMERO DE ZONE BIOPHYSIQUE	15/02/2006

TEL QUE CONSTRUIT  
CONSTRUCTION  
SOUSSION  
PERMIS  
APPROBATION  
PRELIMINAIRE  
EMIS POUR

**LEROUX BEAUDIN HURENS & ASSOCIES INC.**

255, GRANDE EST  
MONTREAL (QUEBEC)  
H2V 1K2

TEL: (514) 384-4202  
FAX: (514) 384-6017  
COURRIEL: info@lhb.com

PROJET: PLAN DE PROTECTION DES COURS D'EAU

CLIENT: VILLE DE SAINT-JEROME

TITRE: BASSINS P-LA-11 À P-LA-14

DISCIPLINE: GÉNIE CIVIL

PRÉPARÉ PAR: V. FAUCHER

VÉRIFIÉ PAR: F. ROCHETTE, Ing.

DATE: JUN 2005

ECHELLE: 1:2000

DOSSIER: M7416-00

No. DESSIN: 12 DE 23

REV: 3